

FICHE DE POSTE

Animateur/animatrice périscolaire et extrascolaire

Informations générales

Collectivité : Commune de SAILLY-sur-la-Lys

Service : Enfance – Jeunesse

Intitulé du poste : Animateur/animatrice – Accueils périscolaires et extrascolaires

Cadre d'emploi : Adjoint d'animation territorial (catégorie C)

Type de recrutement : Contrat à durée déterminée (CDD) du 01/09/2026 au 31/12/2026

Temps de travail : 22 heures hebdomadaires soit un volume annualisé total de 339.63h

Lieu d'exercice : Écoles communales et équipements municipaux dédiés aux accueils périscolaires et extrascolaires

Positionnement hiérarchique :

Sous l'autorité du Directeur du Service Enfance-Jeunesse. L'agent travaille en équipe et collabore avec l'ensemble des intervenants du service.

Missions principales

1. Accueil et animation des temps périscolaires

L'animatrice participe à l'accueil et à l'encadrement des enfants durant les différents temps périscolaires organisés par la commune.

Accueil périscolaire du matin

- Accueillir les enfants et leurs familles dans un cadre sécurisant et bienveillant
- Assurer la prise en charge des enfants avant l'entrée en classe
- Proposer des activités adaptées au rythme et à l'âge des enfants
- Favoriser un climat calme permettant une transition sereine vers le temps scolaire

Pause méridienne et restauration scolaire

L'animatrice assure l'encadrement des enfants durant le temps de restauration scolaire.

- Participer à l'accueil des enfants lors du temps du repas
- Accompagner les enfants pendant le déjeuner
- Veiller au respect des règles de vie collective et des consignes de sécurité
- Favoriser l'autonomie des enfants (hygiène, alimentation, responsabilisation)
- Accompagner les enfants dans une démarche éducative autour du repas (découverte des aliments, lutte contre le gaspillage, respect des autres)
- Participer à l'organisation d'activités éducatives et récréatives durant le temps méridien
- Garantir la sécurité physique et affective des enfants accueillis

Accueil périscolaire du soir

- Accueillir les enfants après la classe
- Assurer leur surveillance jusqu'à leur départ avec les familles ou personnes autorisées
- Mettre en place des activités adaptées (jeux collectifs, activités manuelles, culturelles, favorisant l'autonomie)
- Accompagner les enfants dans un temps de transition entre l'école et la vie familiale

2. Animation des accueils extrascolaires – Mercredis loisirs

L'animatrice participe à l'organisation et à l'encadrement des accueils collectifs de mineurs du mercredi.

Activités principales :

- Participer à la préparation du programme d'activités
- Concevoir et mettre en œuvre des animations adaptées aux différentes tranches d'âge
- Encadrer les enfants dans le respect du projet pédagogique
- Participer aux activités éducatives, sportives, culturelles et de loisirs

- Veiller au respect des règles de sécurité
- Favoriser l'épanouissement de l'enfant, la socialisation, l'autonomie et le vivre-ensemble
- Participer aux temps de préparation, de rangement et de bilan des activités

3. Participation au projet éducatif du service

L'animatrice contribue à la mise en œuvre des orientations éducatives portées par la commune.

Activités principales :

- Participer à l'élaboration et à l'évolution des projets d'animation
- Mettre en œuvre des activités en cohérence avec le Projet Éducatif Territorial (PEDT), le projet pédagogique des accueils et les orientations municipales
- Participer aux réunions d'équipe
- Être force de proposition pour améliorer la qualité d'accueil des enfants

Missions transversales

- Assurer un accueil de qualité auprès des enfants et des familles
- Participer à la continuité éducative entre les différents temps de la journée de l'enfant
- Transmettre les informations importantes à la direction du service
- Respecter les procédures internes et les règles liées aux accueils collectifs de mineurs
- Veiller au respect des valeurs du service public : égalité, neutralité, laïcité et respect des personnes

Compétences requises

Savoirs

- Connaissance du développement de l'enfant
- Connaissance des besoins des enfants selon les différentes tranches d'âge
- Connaissance des principes d'animation et d'encadrement des mineurs
- Connaissance des règles de sécurité en accueil collectif de mineurs

Savoir-faire

- Concevoir et animer des activités adaptées
- Encadrer un groupe d'enfants
- Adapter son intervention aux besoins des enfants
- Travailler en équipe
- Organiser son espace d'activité
- Participer à l'élaboration de projets

Savoir-être

- Sens du service public
- Patience et bienveillance
- Qualités relationnelles
- Dynamisme et créativité
- Capacité d'adaptation
- Esprit d'équipe
- Ponctualité et fiabilité
- Sens des responsabilités

Profil recherché

Diplômes et formations

- BAFA apprécié

Expérience

Une expérience en accueil périscolaire, accueil de loisirs ou structure éducative est souhaitée.

Conditions d'exercice

- Horaires fractionnés liés aux rythmes scolaires : matin avant l'école, pause méridienne, soir après la classe, et mercredis en accueil extrascolaire
- Travail possible pendant certaines périodes de vacances scolaires selon les besoins du service

- Participation aux réunions de préparation et de coordination

Rémunération

Rémunération selon la grille indiciaire de la fonction publique territoriale correspondant au cadre d'emploi des adjoints d'animation territoriaux, selon le niveau d'expérience et les dispositions applicables au sein de la collectivité.